Séminaire de l'Institut européen pour l'égalité des genres
VILNIUS, 22 novembre 2010
Intervention de François Laumonier, Ambassadeur de France en Lituanie

---

Madame la Vice-Présidente de la Commission européenne,
Madame la Présidente du Conseil de l'EIGE,
Madame la Directrice de l'EIGE,
Chers participants et invités du séminaire,

Je félicite les organisateurs de cette manifestation visant à mieux faire connaître les objectifs et les efforts des pays membres de l'Union européenne pour parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes, en particulier grâce à la stratégie récemment annoncée pour les années 2010-2015. Fidèle à sa vocation, le jeune Institut européen pour l'égalité des genres, qui vient de s'installer à Vilnius, nous invite à galvaniser nos énergies pour que progresse concrètement cette politique de justice et de dignité en faveur des femmes.

Je remercie l'EIGE de m'associer à ce séminaire et de me donner l'occasion de souligner combien demeure au cœur des préoccupations de tous les partenaires européens et en particulier de mon pays, cette aspiration légitime et féconde à un statut de pleine égalité entre les hommes et les femmes. Pourtant les obstacles historiques, culturels, juridiques, idéologiques n'ont pas manqué et continuent de peser sur les pratiques de gestion de la famille, de l'entreprise, de la communauté humaine, y compris dans mon pays.

La France, riche d'une longue tradition des droits humains, suit de très près l'ensemble des débats, réflexions et actions qui peuvent permettre de faire avancer le thème de l'égalité homme-femme. Elle a pris un certain nombre d'initiatives, en liaison avec ses partenaires européens et internationaux, dont je souhaite évoquer rapidement les plus récentes.

Sous la présidence française de l'Union européenne en 2008, ont été adoptées des lignes directrices sur les violences contre les femmes et la lutte contre toutes les formes de discrimination à leur encontre. Les lignes reprises par les présidences suivantes, en particulier la présidence espagnole, encadrent l'action diplomatique, dans ce domaine, de l'Union européenne et des Etats membres.

Nous avons également œuvré à la mise en place d'un nouveau groupe d'experts indépendants du Conseil des droits de l'Homme, chargé de travailler sur les lois et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes.

Avec les Pays-Bas, la France est à l'origine d'une résolution annuelle de l'Assemblée Générale des Nations Unies appelant à intensifier la lutte pour l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes.

La France a été élue le 10 novembre à New York au Conseil d'administration de la nouvelle entité des Nations-Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU femmes) qui regroupera à partir de janvier 2011 les deux organismes que sont le Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM) et l'Institut international de recherche et de formation des Nations-Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW). Nous travaillons avec l'UNIFEM dans le cadre général de la lutte contre les violences et nous développons aussi un projet d'aide juridique pour les femmes en Afghanistan. Nous soutenons à titre bilatéral, en particulier en Afrique, des projets en faveur d'associations de femmes ou d'actions favorisant l'égalité homme-femme.

Ces quelques illustrations récentes étant citées, je sais aussi que les politiques publiques des Etats membres de l'Union européenne peuvent s'appuyer sur de fortes impulsions de la Commission, l'installation de l'EIGE à Vilnius et votre venue aujourd'hui, Madame la Vice Présidente, en sont les témoignages encourageants. Dans le domaine de l'égalité homme-femme comme dans la lutte contre toutes les formes de discrimination, en particulier s'agissant aussi de l'orientation sexuelle, c'est une attention de tous les jours qui est requise et une volonté politique qui ne doit jamais se démentir. Permettez moi de rendre hommage au dynamisme de l'équipe qui s'est mise en place à Vilnius au sein de l'EIGE, sous l'autorité de sa directrice Virginija Langbakk, que je salue amicalement. Qu'elle sache que les Etats-membres la soutiennent dans tous ses efforts et ne doutent pas de l'efficacité de son institut, une fois son personnel complètement et définitivement installé.

Je vous remercie./.